

## « L'économie mixte et la restauration collective »

**Jeudi 21 mars 2024** Au siège de la Fédération, Paris et en visio-conférence

### Ordre du jour

#### 15h30 – 17h00

- Les différents statuts juridiques d'Epl qui peuvent être utilisés en Restauration collective  
*Léopold SANCHEZ VILLAESCUSA, Chargé de missions action législative et réglementaire*
- Les accompagnements proposés par la FEDEPL et AGORES  
*Caroline ACOSTA, Responsable Outre-mer et marchés émergents, FedEpl*  
*Christophe HEBERT, Président, Agores*
- Deux exemples d'Epl du secteur :
  - la cuisine centrale d'Angers (Angers Loire Restauration)  
*Sophie SAUVOREL, Directrice Générale, Angers Loire Restauration*
  - la plateforme approv'halles (Spl Parsef)  
*Patrick TONDAT, Directeur Général, Approv'halles*
- Les évolutions réglementaires de la restauration collective et enjeux pour les collectivités  
*Marie-Noelle HAYE, Vice-Présidente, Agores*

#### 17h00

#### Fin de la rencontre